

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Beaune-sur-Arzon
se réunira, en séance ordinaire le 19 novembre 2024, à 19 heures 00.

Objet de la réunion

Approbation PV dernier conseil
Délibération CAP43 (chemins)
Délibération DETR (route)
Délibération Agglomération (travaux gîtes)
DM pour amortissement
Délibération pour amortissement
Délibération temps de travail
Informations diverses

Fait à Beaune-sur-Arzon, le 12 novembre 2024

Le Maire